

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de ROCHE


4.2.b. Secteurs d'assainissement collectif et non collectif

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 25 mai 2018.

Le Maire,
Bernard COCHARD



Secteurs d'assainissement collectif et non collectif

 Secteur urbain ou à urbaniser classé en secteur d'assainissement collectif

 Secteur d'assainissement non collectif

Les habitations qui ne sont pas classées en Assainissement Collectif mais qui sont déjà raccordées au réseau de collecte des Eaux Usées, doivent le rester.

